

LA CHARTE DES VALEURS DE L'ASSOCIATION ML(C42

Nous considérons que la Monnaie Locale Complémentaire et Citoyenne est un outil au service des citoyen·nes, de l'économie locale et de l'écologie. Elle doit être productrice de plus-value sociale, protectrice du bien commun qui peut être défini comme le bien-être et le bonheur collectifs, passant avant les intérêts privés.

Elle a pour objectifs, classés prioritairement :

- ◆ Favoriser le développement des initiatives économiques et sociales en faveur du respect des êtres humains et de leur environnement;
- ◆ Redynamiser et développer l'économie locale et le lien social sur notre territoire;
- ◆ Mettre en place un système monétaire complémentaire n'alimentant pas le circuit financier spéculatif mondial.

Elle doit :

- ◆ Porter une dynamique participative ou coopérative permettant d'apprendre ensemble et d'avancer vers un nouveau modèle de société;
- ◆ Être éthique, améliorer le bien-être de tous et mettre l'intérêt collectif avant les intérêts individuels;
- ◆ Transformer nos modes de vie, de consommation, de production et de distribution, pour lutter contre un système polluant et énergivore;
- ◆ Être un levier de solidarité en luttant pour l'inclusion citoyenne et contre l'exclusion et la précarité sociale, économique et financière;

L'adhésion à cette charte engage au respect de tout ou partie de la liste des critères.